



## AVIS DE LA MAIRIE - KELEIER AN TI-KER

**MAIRIE.** ☎ 02.98.04.00.70 📠 02.98.04.47.81 ✉ [commune-treglonou@wanadoo.fr](mailto:commune-treglonou@wanadoo.fr)

**Ouverture au public** : le *matin*, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12 h, l'*après-midi* du vendredi de 13 h à 17h

**SERVICE TECHNIQUE**, tél : 06.85.20.89.47. –

### **PERMANENCES EN MAIRIE :**

- M. Guy TALOC, Maire, sur rendez-vous.
- M. Joseph GALLIOU, Premier Adjoint chargé de la voirie et des réseaux, sur rendez-vous.
- Mme. Carole BIHAN, Second Adjoint chargée des affaires sociales, de l'enfance-jeunesse et des associations, sur rendez-vous.
- Monsieur Mickaël ABARNOU, Troisième Adjoint chargé du patrimoine immobilier communal, sur rendez-vous.
- Mme Odile LEON, Quatrième Adjoint chargée de l'environnement, sur rendez-vous.
- M. André GALLIOU, Conseiller municipal délégué aux bâtiments et au mobilier communal, sur rendez-vous.

## TRANSMISSION DES ANNONCES POUR LE 20 DE CHAQUE MOIS

## COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

**APPARTEMENT COMMUNAL A LOUER** : la commune propose à la location un appartement type 3 comprenant une cuisine, un salon-salle à manger, deux chambres, une salle de bains, un wc, placards, local sèche-linge et buanderie. Loyer : 480.00 €. Charges non incluses. Renseignements en Mairie aux heures d'ouverture ou au 02.98.04.00.70.

**REPLACEMENT DES COMPTEURS D'EAU PAR LA CCPA** : L'opération a commencé le 02 juin et sera réalisée par l'entreprise Bouygues. Les remplacements ne concerneront dans un premier temps que les compteurs extérieurs aux habitations puis, les compteurs intérieurs, avec toutes les précautions d'usages au vu des conditions sanitaires, ainsi que l'accord des abonnés.

## MASQUES GRAND PUBLIC

La Mairie dispose encore de masques en tissus (lavables et réutilisables). Les personnes intéressées peuvent se présenter aux heures d'ouverture de la Mairie.

**Pour rappel, le port du masque est obligatoire dans tous les lieux fermés accueillant du public, ainsi que sur l'ensemble des marchés de la Communauté de Communes du Pays des Abers.**

## JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT

### VALORISONS TREGLONOU LE SAMEDI 1<sup>ER</sup> AOUT DE 9H A 12H

#### Rendez-vous devant l'atelier communal

La journée de l'Environnement ayant habituellement lieu au printemps n'a pu cette année être organisée en raison du confinement. Néanmoins, il paraît important de maintenir ce rendez-vous permettant aux habitants de s'impliquer pour une même cause, la préservation de l'environnement et l'embellissement de la commune. Différentes missions seront proposées par les élus de la commission Environnement. Toutes les propositions d'actions seront également les bienvenues.

**Votre présence nous est précieuse ! Prévoyez des chaussures adaptées, des gants et si vous le souhaitez vos outils (débranchailleuse, faucilles, rateaux etc). L'essence nécessaire sera fournie par la commune.**

**Signaler si possible votre présence, soit à la Mairie au 02 98 04 00 70, soit à Odile LEON au 06 73 52 95 67 ou [odileleon@yahoo.fr](mailto:odileleon@yahoo.fr)**

**DURANT CETTE MATINEE, LES GESTES BARRIERES ET DE DISTANCIATION SOCIALE DEVRONT ETRE RESPECTES.**

## RECHERCHE D'UN(E) ACCOMPAGNATEUR(TRICE)

**La Mairie recrute un ou une accompagnateur-trice de transport scolaire pour les enfants de moins de 6 ans sur les trajets Tréglonou-Lannilis. Contrat saisonnier, sur l'année scolaire, de 30-40 heures par mois.**

**Transmettre lettre de motivation et curriculum vitae à Monsieur le Maire – Mairie de Tréglonou – 18 rue de la Mairie – 29870 TREGLONOU ou par mail : [commune-treglonou@wanadoo.fr](mailto:commune-treglonou@wanadoo.fr)**

**Pour de plus amples renseignements contacter la Mairie au 02.98.04.00.70**

## FRELONS ASIATIQUES

**Merci de signaler les nids en Mairie au 06.85.20.89.47 ou au 02.98.04.00.70**

### LES TISSEUSES DE LIEN – LE RETOUR DES DENTELLES

Vous les aviez adorées l'année dernière, alors nos 3 tisseuses de lien préférées remettent le couvert dans les Abers ! 3 femmes aux mains de fées / 3 mois d'exposition / 3 lieux magnifiés par la délicatesse et la poésie de leurs installations.

Cette année encore, de nombreux & délicats napperons anciens tissés les uns aux autres viendront habiller et investir l'espace public, dans des lieux de plein air accessibles à tous.

Florence De Vries, Caroline Mc Avoy et Françoise De Vito sont ces 3 créatrices bretonnes plasticiennes et licières d'Aubusson unies par le désir de tendre et s'étendre, de nouer des liens et de faire rêver.

L'an passé, elles avaient investi le fort de l'île Cézon, les bourgs de Plouguerneau, Landéda et la gare de Lannilis, mais également le lac de Bourg-Blanc, le marais de la gare de Plabennec, les chapelles Loc Majan de Plouguin et de Loc Maze au Drennec. Tissant tout un réseau de dentelles pour habiller des lieux emblématiques du Pays des Abers.

Cette année plus que jamais, l'office de tourisme du Pays des Abers souhaite offrir à ses habitants et visiteurs une parenthèse enchantée en égayant son territoire, permettant de profiter du plein air tissant un lieu territorial de la terre à la mer, de l'eau douce à l'eau salée.

Comment les trouver ?

- Plouvien : la chapelle de Saint-Jaoua.
- Tréglonou : le pont de l'Aber-Benoît.
- Saint-Pabu : le lavoir du bourg.

Exposition gratuite et ouverte à tous jusqu'au 21 août.

Renseignements : Office de Tourisme du Pays des Abers. 02 98 04 05 43 / abers-tourisme.com

**SERVICE NATIONAL** : Dans le cadre du PARCOURS DE CITOYENNETÉ, **les garçons et les filles** doivent participer à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD) entre 16 et 18 ans. Au préalable, ils **doivent se faire recenser en Mairie dans le mois de leur 16<sup>e</sup> anniversaire**, sur présentation du livret de famille et de la carte nationale d'identité. Cette année, sont concernés les jeunes nés en **2004**. Une attestation de recensement, qui sera exigée pour l'inscription aux examens et concours, leur sera remise ; à l'issue de la JAPD, c'est un certificat de participation qui est délivré.

**DEFIBRILLATEUR** : Un défibrillateur est à la disposition de tous, 24h/24h, sous le porche de la mairie. Ce matériel peut sauver des vies humaines. Prenez-en soin !

### CONSTRUCTION DE LA SALLE POLYVALENTE

#### À KERELLEN – PLANNING DES TRAVAUX :

Les travaux de maçonnerie se poursuivent, montage de la charpente et de la toiture durant l'été.



**DEPLACEMENTS DANS LE PAYS DE BREST** : le Pays de Brest a édité un guide à l'usage des habitants du territoire, décrivant les modes de déplacement à leur disposition. Ce guide est disponible en mairie.

## **SERVICES DE GARDE**

**MEDECINS** : N° d'urgence la nuit ou le week-end, appelez le **15**



**PHARMACIES** : Vous devez composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde.

## **AFFAIRES SOCIALES**



**PORTAGE DE REPAS A DOMICILE** : Les personnes intéressées (il n'y a pas d'âge limite...) peuvent obtenir les informations en mairie où sont également enregistrées les inscriptions.



**NAVETTE TREGLONOU/LANNILIS/TREGLONOU** : Il est rappelé qu'une navette est disponible deux mercredis par mois, pour transport vers le marché de Lannilis. Les prochaines navettes auront lieu **les 05 et 19 août 2020**. **Inscriptions en Mairie pour le samedi précédent le transport avant 12 heures**. Le prestataire embarque les personnes Place de la Mairie ou à leur domicile. Départ vers 9 h 30 ; retour vers 11 h 40. Une participation de 1 euro est demandée à chaque personne.

**CAMPAGNE D'ETE 2020 DES RESTOS DU CŒUR** de LANNILIS : les distributions auront lieu de 13 h 30 à 16 h 00 aux dates suivantes : les mardis 4 et 18 Août. Les inscriptions auront lieu aux mêmes dates de 9 h 00 à 12 h 00. Se présenter muni des justificatifs originaux des charges et ressources.

**CLIC GERONTOLOGIQUE** : durant cette période particulière, le CLIC gérontologique Lesneven-Les Abers, service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile. Du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02 98 21 02 02.

**ASP – RESPECTE DU LEON** : **Appel à bénévoles** - Accompagnement, Soutien, Présence auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD) - L'association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission. Tél. 06.04.09.57.99 - Courriel : [aspduleon@orange.fr](mailto:aspduleon@orange.fr)

## LA VIE DES ASSOCIATIONS – BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOU

### CORRESPONDANTS DE PRESSE :

#### LE TELEGRAMME :

M. Daniel DAGORN : ☎ fax 02.98.04.94.03 ☎ 06.61.84.45.91.

✉ [danieldagorn@gmail.com](mailto:danieldagorn@gmail.com)

#### OUEST France :

Mme Séverine BOBILLON :

☎ 06.89.24.90.67 ✉ [severinebobillon@gmail.com](mailto:severinebobillon@gmail.com)



**INSCRIPTIONS TEAM TRAIL DE L'ABER BENOIT – SAISON 2020-2021** : Les inscriptions/renouvellements d'adhésion pour la saison 2020-2021 au sein du Team Trail de l'Aber Benoit se dérouleront **le vendredi 04 septembre de 19 h à 20 h 30 et le samedi 05 septembre de 13 h 30 à 15 h 30**, à la salle Hervé Miry (place de la Mairie) à Tréglonou.

### COURS DE YOGA A TREGLOU : à partir du jeudi 17 septembre

Vous êtes à la recherche d'une activité pour évacuer vos tensions, calmer votre mental tout en tonifiant votre corps ? Vous vous sentez fatigué(e), stressé(e) ? Vous avez besoin d'un moment de bien-être dans votre semaine ? Et si vous découvriez ou redécouvriez le yoga à Tréglonou ?

**Qu'est-ce que le yoga ?** Le yoga est une pratique à la fois physique et mentale qui utilise différentes techniques (postures, respiration, méditation) pour rechercher une harmonie intérieure de bien-être.

**L'enseignante :** Marjorie, professeure formée au 200 heures Hatha-Vinyasa en Inde. Pratiquant le yoga depuis 2013, le yoga est devenu une véritable passion qui m'a apporté énormément de bienfaits. En juillet 2019, je me suis lancée dans une formation de professeur de yoga à l'école Mahi Yoga (Inde) afin d'enseigner et transmettre ma passion.

**Quel type de Yoga ?** J'enseigne le Vinyasa Yoga, un yoga fluide et dynamique qui consiste à synchroniser le mouvement avec la respiration. Les cours de Yoga Vinyasa peuvent être doux ou dynamiques selon les besoins de mes élèves.

**Quels bienfaits ?** Que ce soit un cours doux ou dynamique, le yoga vous permettra de :

- Tonifier l'ensemble de votre corps et renforcer vos muscles profonds,
- Renforcer vos articulations,
- Améliorer l'alignement de votre corps,
- Soulager votre mal de dos,
- Vous dépenser et éliminer les toxines,
- Développer votre force et endurance,
- Détendre votre mental, diminuer votre stress, avoir un meilleur sommeil,
- Apprendre à lâcher prise...

Je vous propose un cours hebdomadaire dans une salle communale de Tréglonou **à partir du jeudi 17 septembre** (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits). **Une séance découverte gratuite le jeudi 17 septembre : 9h30 – 10h30.** Possibilité de faire une séance d'essai tout au long de l'année.

**Pour vous inscrire :** par e-mail [contact@myoga-flow.fr](mailto:contact@myoga-flow.fr), téléphone 06 68 76 07 46 ou facebook : marjorie.yogaflow

**Tarifs :** 12€/cours occasionnel, 110€/10 cours (valable 6 mois), 200€/20 cours (valable 1 an), 270€/30 cours (valable 1 an). 20% de réduction pour les étudiants, demandeurs d'emploi et couples/familles.

## FORMATION-EMPLOI – STUMMADUR-LABOUR

**TRANSPORT SCOLAIRE** : inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 dès début juin, directement en ligne sur <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires>

**NOUVEAUTES A LA MFR PLABENNEC - PLOUDANIEL** : Dès la rentrée 2020, formations par APPRENTISSAGE : Travaux publics, Maintenance des bâtiments, Constructions paysagères, Fleuriste – Contact : 02 98 40 40 73

**MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS DES ABERS** : Le Point Accueil Emploi sera fermé du jeudi 23 juillet au lundi 17 août inclus.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS (CCPA)  
KUMUNIEZH KUMUNIOU PLABENEG HAG AN ABERIOU (KKPA)**

**COLLECTE DES DECHETS MÉNAGERS** : Les collectes auront lieu les **mercredis 05 et 19 août**. Pour les secteurs de **Kerantour, Kerantour Bihan et Kervoa**, elles auront lieu les **lundis 03, 17 et 31 août**.

**REDEVANCE ORDURES MENAGERES** : Vous venez de recevoir, ou allez prochainement recevoir, un Avis de Somme à Payer en provenance du Trésor Public pour le paiement de votre Redevance d'Ordures Ménagères.

**Un problème informatique majeur a été rencontré dans l'établissement de cette facturation. Aussi, il vous est demandé de ne pas tenir compte de ces Avis de Sommes à Payer.**

Vous allez recevoir prochainement une facture avec entête de la CCPA. Celle-ci annule et remplace l'Avis de Sommes à Payer.

Si vous avez déjà procédé au paiement de votre Avis de Sommes à Payer, naturellement ne payez pas une seconde fois, votre paiement sera pris en compte.

Les usagers en prélèvement automatique ont été prélevés aux alentours du 25 juillet.

Le site internet de la CCPA vous permet d'accéder aux informations pratiques de la facturation des ordures ménagères; n'hésitez pas à le consulter.

Les règlements par chèque sont à transmettre au centre d'encaissement des Finances Publiques de Rennes. Vous pouvez bien entendu toujours régler votre redevance en ligne en vous rendant sur le site <http://www.pays-des-abers.fr> ou par virement bancaire avec le code BIC et IBAN présent à l'arrière de l'avis des sommes à payer.

Pour tous renseignements le service facturation est à votre disposition au 02.90.85.30.18 ou par mail à [facturation@pays-des-abers.fr](mailto:facturation@pays-des-abers.fr).

**ATTENTION : Pour les usagers ayant fait le choix du prélèvement en 4 fois**, cette année exceptionnellement suite à la crise sanitaire du Covid19 nous vous informons que le prélèvement aura lieu en 3 fois et non 4. Les dates de prélèvements sont les suivantes : le 15 juillet, 15 septembre et 15 novembre.

**INFORMATIONS DIVERSES – KELEIER A-BEP-SEURT**

**L'ESPERANCE DE PLOUGUERNEAU RECRUTE DES SENIORS FILLES...** : L'Espérance de Plouguerneau recherche des footballeuses seniors (nées en 2005 ou avant), pour cette saison 2020 / 2021. Créée au cours de la saison écoulée, la section féminine de l'Espérance entend se développer et intégrer, dès que possible, le championnat départemental (en foot à 11 et Futsal). Si vous êtes motivées par la pratique du football, les Vertes de Kroaz Kenan vous accueilleront chaleureusement pour le début d'une belle aventure... Contact : Magdalène Vasseur : 06 98 63 03 66 – [contact@esperanceplouguerneau.fr](mailto:contact@esperanceplouguerneau.fr)

**IL ETAIT UNE VOIX DANS L'OUEST** - Cours de chant individuel enfants & adultes tout niveau - Suivant niveau et projets : Travail sur le corps dans le chant (physiologie du corps dans le chant, relaxation, soufflerie, techniques vocales avec mise en pratique d'un répertoire au choix de l'élève (Style Pop rock des années 70 à nos jours). Cours au studio de Tréglonou : Tarif de base 35 €/heure avec forfaits dégressifs semestriels ou annuels / Cours chez l'élève : Inscription sur site [www.allegromusique.fr](http://www.allegromusique.fr) avec avantages (50 % réduction impôts) et forfaits intéressants (préciser mon nom lors de l'inscription). Contact Gina Grisvard 07 85 75 53 71 ou [grisvardgina@gmail.com](mailto:grisvardgina@gmail.com). 1er cours gratuit.

**L'ATELIER VELO DES ABERS DE KAN AN DOUR** <http://www.kanandour.org/reparation-de-velos/> Coup de pouce Vélo ! Dans la perspective de la sortie de confinement, le gouvernement a pris des mesures pour encourager la pratique du vélo par les Français avec la mise en place d'un chèque réparation à destination de toutes les cyclistes d'un montant de 50€. Ce chèque couvrira tous les coûts de réparation au sein d'un atelier d'auto-réparation : adhésion et pièces. Il pourra également couvrir l'achat d'un vélo d'occasion réparé sur place. Dans tous les cas, le montant du chèque sera déduit automatiquement de la facture finale. L'atelier des Abers vient de recevoir son agrément via la plateforme Alvéole. Atelier référencé sur la plateforme : <https://coupdepoucevelo.fr>

**L'association EQUILIBRE de Landéda invite l'association OUVRONS NOS POSSIBLES de Colmar, pour animer des ateliers, le mercredi 12 août à la salle municipale Tariec de Landéda.**

- **16 h 30 à 19 h : Atelier "JEU des 5 accords toltèques" de Don Miguel Ruiz avec explication des 5 accords**, qui est un formidable outil pour **mettre en pratique** les Accords Toltèques au quotidien. Présenté comme une chevalerie relationnelle, celui-ci permet de transformer nos relations qui dysfonctionnent, source de souffrances et de conflits. Des transformations profondes sont initiées dans des relations qui semblaient sans issue. Tarif : 25 € (ou 40 € les 2 ateliers).

- **19 h 30 à 22 h : Cercle de Pardon toltèque**. Approche transpersonnelle et laïque, un Cercle de Pardon vous donne l'occasion de faire œuvre de pardon vis-à-vis des autres et de vous-même, y compris par rapport à des personnes non présentes, sans avoir à évoquer devant autrui vos problématiques ou blessures personnelles. Transmis par Don Miguel Ruiz (auteur des 4 accords toltèques) et mis en place en France en 2012 par Olivier Clerc, les Cercles de Pardon ont pour objectif de vous faire vivre en 2 à 3 h un très beau rituel de guérison du cœur, aussi simple que puissant. « Quand tu choisis le Pardon, tu prends la pleine responsabilité de ta Vie ».

Tarif : 20 € pour le Cercle de Pardon (ou 40 € les 2 ateliers)

**Uniquement sur Inscription** par téléphone (sms ou appel) au 06 33 95 88 31 ou par mail à [sylvieschwarz4@gmail.com](mailto:sylvieschwarz4@gmail.com).

**Le Club Nautique de Plouguerneau** vous propose des stages en moussaillon (de 4 à 8 ans), optimist (de 8 à 12 ans), planche à voile et catamaran à partir de 12 ans, tout l'été. Tous les supports sont également à la location 7 jours sur 7 : dériveurs, planche à voile, stand up paddle, catamaran, dériveurs, bateau à moteur, kayak double, caravelle ... Des balades en voilier traditionnelle et des sorties pêche au lancer vous sont aussi proposées, tous les renseignements sont sur internet <http://cn-plouguerneau.com>. Réservation et renseignements par téléphone au 0298045046 par mail à [cnplouguerneau@wanadoo.fr](mailto:cnplouguerneau@wanadoo.fr).

### L'association CEZON vous propose diverses animations :

**Samedi 15 août - 21h00 - île Cézou / dîner sur la plage à partir de 19h00 - Ciné-Concert La croisière du Navigator** - Trio C. Bjurström, F. Malet, G. Bouquin. Un jeune milliardaire et sa fiancée qui n'ont jamais rien fait de leurs dix doigts, un paquebot à la dérive... venez suivre les aventures des héros maladroits de Buster Keaton sur une île pas aussi déserte qu'ils ne le pensent. Vous serez emportés par le rythme du film et la force du trio de jazz sous l'écran : Christofer Bjurström au piano, Gérard Bouquin à la contrebasse, François Malet à la batterie.

Entrée Ciné-Concert : 8 € Renseignements auprès de l'office de tourisme du pays des abers

**Dimanche 23 août - 15h00 - île Cézou - Lectures musicales** : L'enfant de la haute mer... et autres textes maritimes - Catherine Le Flochmoan et Christofer Bjurström - La comédienne Catherine Le Flochmoan et le compositeur Christofer Bjurström nous embarquent avec « L'Enfant de la Haute Mer », rêverie poétique de Jules Supervielle, contée et accompagnée au piano. A leur côté, 10 comédiens amateurs se livrent eux aussi à la lecture en musique d'autres récits choisis sur les îles et la mer et incarnent les textes, leur donnent un ton, un rythme.

Entrée : Prix Libre Renseignements auprès de l'office de tourisme du pays des abers

Pour faire partie des lecteurs merci de contacter : diffusion@cooperative109.fr

**Samedi 29 août - 18h00 - Médiathèque L'écume des mers Landéda - Sortie de fabrique à récit** : Écrire en mouvement avec Leonor Canales / Cie A Petit Pas. Venez partager en public les récits et l'imaginaire de « 12 voyageurs d'un jour » partis ce matin même, hors du temps, sur l'île Cézou. La comédienne et metteuse en scène Leonor Canales, insuffle, cette année encore, l'élan de cette « écriture en mouvement ». Si vous voulez faire partie des 12, contactez la médiathèque de Landéda. Entrée : gratuite - Pour faire partie des « voyageurs » merci de contacter : mediatheque@landeda.fr

**Du 30 août au 20 septembre - horaires selon les marées - île Cézou - Exposition processionnaire : Les gardiennes - Odette Picaud** - Le monde fascinant d'Odette Picaud s'invite à Cézou et met les femmes à l'honneur sur cette île longtemps occupée par les hommes. Tissus anciens, figures hautes en couleurs et en symboles, bannières festives et païennes, la procession et les installations ont des couleurs carnavalesques et revisitent les codes du sacré. Deux temps forts à ne pas manquer : 30 août à 10h, 20 septembre à 16h. Entrée : Prix libre - Renseignements auprès de l'office de tourisme du pays des abers

**OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES ABERS : NOUVEAUTE !** Cet été, prenez le large et partez à la découverte du territoire...voisin ! Avec le Bac an Treizh, navette maritime reliant le port de Perros (Plouguerneau) à celui de l'Aber Wrac'h (Landéda). Tous les jours, jusqu'au 16 août. Service gratuit : Départ de Landéda-l'Aber Wrac'h: 9h-9h30-18h15-18h45. Départ de Plouguerneau-Perros: 9h15-9h45-18h30-19h. Jusqu'à 10 personnes et 5 vélos par traversée. Animaux acceptés. Mineurs seuls à partir 15 ans.

Tous les lundis soirs jusqu'au 18/08 : balade en vedette sur l'aber Wrac'h à 20h. 10€ par personne. Réservation au 02 98 04 05 43.

**Exposition** : dentelles Nomades investit l'espace et la nature ! Venez découvrir ces installations tissées main ! Plouvien (chapelle St Jaoua), Saint-Pabu (lavoir du bourg) et Tréglonou (le pont). En place jusqu'au 21/08.

**Escape Games** : sur réservation auprès de nous 02 98 04 05 43.

L'Abbaye des Anges - Landéda : Les mercredis et vendredis.

Le Moulin de Garena - Plouvien (spécial enfants 7-11 ans) : Les lundis, mardis et mercredis.

Location de vélos : Plouguerneau (horaires d'ouverture de l'office de tourisme) & St Pabu, rue du bourg (lundi, mercredi & vendredi 09h-10h30 & 17h-18h30).

**Visitez le fort de l'île Cézou à Landéda !** Un patrimoine historique & architectural tricentenaire, les pieds dans l'eau. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 puis les 17, 18, 19, 20, 22 à marée basse. Réservation indispensable au 02 98 04 05 43. 6 € par adulte / prix libre pour les mineurs.

Pensez-y ! **La Maison des Abers à Saint-Pabu** : espace muséographique & sorties natures + Aquarium, expositions, films, coquillages, jeux... Ouverture : 10h-12h & 15h-19h.

## PETITES ANNONCES - KEMENNADENNOU

**LE TRIWEN** - bar tabac loto, presse, jeux à gratter, gaz, dépannage épicerie, vente de tickets de cars. REPRISE DES HORAIRES HABITUELS : du mardi au vendredi de 07h30 à 20h00, le samedi de 08h30 à 22 h00 et le dimanche de 08h30 à 15h00. Nous vous proposons du dépannage en épicerie également.



**CHEZ NANO** - Épicerie paysanne proposant des produits bio et principalement locaux. **HORAIRES A COMPTER DU 03 JUILLET** : Ouvert les mardis 17h - 19h, **les vendredis de 17h à 19h** et les samedi 10h - 13h. Légumes, viande, fromage, yaourts, pain, pâtes, crêpes, tisanes, bières, vins, produits cosmétiques... De quoi remplir votre panier avec des produits de qualité !

**La cantine à Maurice vous propose des pizzas** que vous pouvez commander chez Nano le mardi soir au magasin ou par internet cheznano29@gmail.com (les propositions vous sont faites en magasin, par mail ou par facebook). Les pizzas seront livrées le vendredi soir. Donc à partir du 3 juillet, si vous voulez réchauffer votre pizza chez Nano et rester un peu plus longtemps discuter, c'est avec plaisir!!!

**MAGASIN DE PRODUITS LOCAUX - Plouvien** : Ti Local, ses 27 producteurs locaux et ses bénévoles vous accueillent (Horaires durant le confinement) le mercredi (13h30-18h30), le vendredi (13h30-19h) et le samedi (9h30-12h30 puis 15h-18h30). QUE DU BON PRES DE CHEZ NOUS ! Lieu : près de la mairie - contact : tilocalplouvien@gmail.com

**AIDE A DOMICILE** : je réalise les actes essentiels de vie auprès de personnes âgées et en situation de handicap, mais également services à la personne, préparation des repas, ménage, aide à la mobilité, accompagnement dans les actes de la vie sociale. Contact : 07.77.79.69.57

**ANGY COIFFURE A DOMICILE** : Vous souhaitez changer de coiffure ? Appelez-moi au 06 62 89 02 50.

**VENDS** safran produit à Tréglonou. Tél : 06.26.26.48.79.

**SERRES DE GOURANOU DE PLOUDALMEZEAU - LES GENETS D'OR** : Soldes depuis le 15/07 sur les annuelles, 1 plant acheté/1 plant offert – sur le reste du magasin : 2 plants achetés/le 3<sup>ème</sup> offert - Changement d'horaire : ouvert tous les après-midis du lundi au vendredi de 13h30 à 17h. A bientôt !...

**GLAZ EVASION** : spécialiste du kayak sur les Abers, propose des descentes des Abers en autonomie, des balades accompagnées, de la location. Info-résa au 07.69.89.97.28 - glazevasion@gmail.com - www.glazevasion.com

**L'agOra Piscine à Lannilis** : Ouverture à la baignade libre du lundi au vendredi de 14h à 15h30. Stages de natation enfants et d'éveil aquatique à partir de 2 ans et demi. Tarif : 65 €. Inscriptions possibles pour les différents cours. Renseignements au 0298428874 et sur lagorapiscine.com.

**M.C.P. BRAMOULLE** : nouvelle agence ! Fenêtres, portes, charpentes, ossatures bois, aménagement intérieur. Contactez-nous pour étudier votre projet ! ZA de Keryard à Plourin - Tél : 02 98 04 32 69

**RENDEZ-VOUS SUR LES MARCHES D'ETE BIENVENUE A LA FERME** : cet été, durant 8 semaines, 6 sites fermiers vont accueillir plusieurs marchés «Bienvenue à la Ferme». Les visiteurs trouveront sur ces marchés une large gamme de produits pour réaliser vos repas d'été, des légumes de saison, du cidre et de la bière, des produits laitiers, des glaces, des fromages de brebis, de la viande et de la truite... mais également de l'artisanat local. **Laissez-vous tenter et l'un d'entre eux aura lieu chez Marie Thérèse Stéphan - Ferme équestre de Trouzilit à Tréglonou, du 7 juillet au 25 août, tous les mardis de 16h30 à 19h30.** Cette année, la crise sanitaire nous contraint à adapter et modifier l'organisation des moments de convivialité qui sont propres aux marchés du réseau Bienvenue à la ferme. Les organisateurs et producteurs locaux ont hâte de vous accueillir et de vous retrouver sur leurs sites. Les visites de fermes et découverte des animaux sont toutefois maintenues **mais toujours en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale. Le programme des animations sur les différents marchés seront précisés sur les pages Facebook / site internet des fermes adhérentes à Bienvenue à la ferme ultérieurement.** Tout le programme sur : [www.bretagnealaferme.com](http://www.bretagnealaferme.com).

## RECTIFICATIF AU BIM DU MOIS DE JUILLET 2020

Remplace et annule l'article paru précédemment.

### TRANSFERT D'UN DELAISSE COMMUNAL DU DOMAINE PUBLIC VERS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL – LIEUDIT MILIN NEVEZ

En avril 1980, Monsieur Jacques LE BRAS a fait l'acquisition du Moulin de Milin Nevez. Un plan fixant les limites de la propriété était annexé à l'acte de vente. Le chemin d'accès faisait partie de la propriété.

On a constaté au cadastre que l'accès appartenait au domaine public communal.

Par délibération du 28 juin 2019, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer un acte de vente pour cette emprise, pour un montant de 500 €, les frais y afférant restant à la charge de l'acheteur.

Pour permettre au notaire en charge du dossier de cession de valider la vente, il convient de déclasser cette portion de terrain du domaine public communal pour l'intégrer au domaine privé communal, et le rendre ainsi aliénable.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- de constater la désaffectation de la parcelle B 1099 en tant qu'elle n'est pas utilisée pour la voirie communale,
- d'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal.

# PROCES VERBAL SUCCINT DE LA DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS (REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020)

Commune	<b>TREGLONOU</b>
Effectif légal du Conseil Municipal	<b>15</b>
Nombre de conseillers en exercice	<b>15</b>
Nombre de délégués à élire	<b>3</b>
Nombre de suppléants à élire	<b>3</b>

L'an deux mil vingt, le dix juillet, à dix-huit heures trente minutes, en application des articles L. 283 et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la Commune de TREGLONOU, salle de Kerellen, sous la présidence de M. Guy TALOC, Maire.

**Étaient présents** : Joseph GALLIOU, Carole BIHAN, Mickaël ABARNOU, Odile LÉON, adjoints au Maire, Daniel PELLÉ, Tanguy SERADIN, André GALLIOU, Cédric TROADEC, Morgane DUFETEL, Martine POULIQUEN, Marianne GOUEZ, Ronan TRANVOIZ, Adeline LE PORS, Elodie CLOAREC, Conseillers municipaux.

**Excusé-e-es** : Néant

**Secrétaire de séance** : Carole BIHAN

## 1 – MISE EN PLACE DU BUREAU ELECTORAL

Monsieur Guy TALOC ; Maire, a ouvert la séance.

Madame Carole BIHAN a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Monsieur GALLIOU Joseph, Madame POULIQUEN Martine, Madame GOUEZ Marianne, Madame CLOAREC Elodie.

## 2 – MODE DE SCRUTIN

Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Il est rappelé qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du premier tour de scrutin qui a lieu à la majorité absolue, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative.

Dans l'un et l'autre cas, en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Le Maire a indiqué que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

## 3 – DEROULEMENT DE CHAQUE TOUR DE SCRUTIN

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié. Le Président a constaté, sans toucher l'enveloppe ou le bulletin, que le conseiller municipal l'a déposée lui-même dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, le Président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote

Après l'élection des délégués, il a été procédé à l'élection des suppléants dans les mêmes conditions.

## 4 – ELECTION DES DELEGUES

### Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	<b>néant</b>
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	<b>15</b>
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	<b>néant</b>
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	<b>néant</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>15</b>
Majorité absolue	<b>8</b>

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
TALOC Guy	Onze	11
GOUEZ Marianne	Onze	11
ABARNOU Mickaël	Dix	10

### **Proclamation de l'élection des délégués.**

Monsieur TALOC Guy, né le 28/10/1954 à Brest, a été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.  
 Madame GOUEZ Marianne, née le 30/08/1987 à Brest, a été proclamée élue au premier tour et a déclaré accepter le mandat.  
 Monsieur ABARNOU Mickaël, né le 31/12/1968 à Brest, a été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

## **5 – ELECTION DES SUPPLEANTS**

### **Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants.**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	<b>néant</b>
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	<b>15</b>
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	<b>néant</b>
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	<b>néant</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>15</b>
Majorité absolue	<b>8</b>

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
GALLIOU Joseph	Quinze	15
POULIQUEN Martine	Quinze	15
LEON Odile	Quinze	15

### **Proclamation de l'élection des suppléants.**

Monsieur GALLIOU Joseph, né le 17/04/1952 à Plouvien, a été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.  
 Madame POULIQUEN Martine, née le 24/05/1954 à Brest, a été proclamée élue au premier tour et a déclaré accepter le mandat.  
 Madame LEON Odile, née le 19/02/1960 à Lannilis, a été proclamée élue au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

\*\*\*\*\*